



Le Jour de la Terre 2007! Une équipe du BGDRA y met du sien pour ramasser les déchets sauvages dispersés le long du chemin Toronto.

Approbation de l'EE (suite de la page 1)

responsables fédérales (Ressources naturelles Canada, la CCSN et Pêches et Océans Canada) sont rassemblées dans un rapport d'examen préalable de 244 pages. Dans ce rapport, les autorités responsables concluent que le projet n'est pas susceptible d'entraîner d'effets négatifs importants sur l'environnement, compte tenu des mesures d'atténuation prévues en vue de réduire l'impact du projet sur l'environnement naturel et social de la région.

Le rapport d'examen préalable contient environ 320 commentaires que les autorités responsables ont émis en réponse aux questions et aux observations soulevés au sujet du projet. Des copies du rapport sont disponibles à Échange d'information sur les projets, au 196, chemin Toronto, Port Hope.

Au deuxième jour de l'audience, la Commission permet aux membres du public de donner leur avis sur le permis. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site www.nuclearsafety.gc.ca.



INITIATIVE DANS LA
RÉGION DE PORT HOPE

Échange d'information sur les projets
Programme de protection de la valeur des biens immobiliers
196, chemin Toronto, Port Hope (Ontario)
Ouvert : Du lundi au vendredi

Téléphone : 905-885-0291
Numéro sans frais : 1-866-255-2755
Télécopieur : 905-885-0273
Courriel : info@llrwmo.org
Site Web : www.llrwmo.org

Also published in English

Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada

Canada



Bulletin de nouvelles

Bureau de gestion des déchets
radioactifs de faible activité

Automne 2007



Les résidents du quartier 2 ont visité le kiosque de l'Initiative de la région de Port Hope à l'exposition de Port Hope en avril, en vue d'être mis au courant par Mark Gardiner, spécialiste du projet.

L'EE est approuvée!

Passons maintenant à l'étape d'obtention de permis

Après cinq années d'études scientifiques et techniques, d'intenses consultations avec les collectivités et d'examen approfondis menés par les gouvernements fédéral et provincial et par l'administration municipale, l'évaluation environnementale (EE) du projet de Port Hope a été approuvée par le gouvernement du Canada.

L'approbation provoque le démarrage

immédiat du processus d'obtention de permis, une autre étape à franchir pour assurer le nettoyage et la gestion à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité de Port Hope. Le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité (BGDRFA) prépare, en ce moment même, les documents relatifs aux permis qu'il prévoit soumettre à la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN). La Commission tiendra ensuite des audiences sur le projet, probablement au milieu de l'année 2008. La décision finale concernant le projet devrait être connue d'ici la fin de l'année prochaine.

Les conclusions des trois autorités

Dans ce numéro

- Résultats du sondage d'opinion mené pendant cinq années
- Le bien-fondé de la sûreté
- Coordination des activités de restauration du secteur riverain
- La sûreté : questions et réponses

Suite à la page 8

Le bien-fondé de la sûreté

Avant que le travail ne puisse commencer, le BGDREFA doit satisfaire aux exigences du processus d'obtention de permis de la CCSN

Comment comptons-nous protéger les résidents durant l'extraction des déchets et la construction du monticule en surface? Comment nous assurerons-nous que les camions transporteront les déchets radioactifs en toute sécurité?

Les réponses à ces questions, parmi des centaines d'autres, sont consignées dans une série de documents relatifs à l'obtention de permis que l'équipe de projet du BGDREFA prépare et prévoit soumettre à la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) avant la fin de l'année. Le processus d'obtention de permis prend la relève de l'évaluation environnementale. Il donne des renseignements précis sur la manière dont les effets potentiels du projet seront gérés de façon sécuritaire. Il aborde les procédures d'exploitation, les plans de gestion et les manuels de formation pour chaque aspect du projet; par exemple, la surveillance environnementale, la radioprotection, la santé



Dans le cadre du programme de surveillance environnementale continue, Sabine McDermott, adjointe technique au BGDREFA, prélève des échantillons d'eau de la rivière Ganaraska, à Port Hope.

et la sécurité et l'assurance qualité.

«Essentiellement, indique Heather Kleb, spécialiste de la réglementation du BGDREFA, le permis devient un contrat conclu avec la CCSN par lequel le respect des exigences est assuré. Il s'étend de la surveillance avant la construction à la surveillance et à l'entretien de l'installation de gestion à long terme des déchets. Dans cet intervalle, la Commission surveillera et vérifiera les activités du projet pour s'assurer qu'elles sont exécutées en toute sécurité».

Le programme de surveillance sera doté d'un système d'alerte rapide

Le plan de surveillance environnementale du projet de Port Hope comprendra un système de déclenchement-enclenchement à plusieurs niveaux qui nous avertira qu'une modification de l'environnement est en train de se produire bien avant que quelque dommage n'advienne.

Les niveaux les plus élevés sont les *niveaux réglementaires* – des concentrations en contaminants que les autorités gouvernementales ont établis en vue de protéger la santé humaine et l'environnement. Ils ne doivent pas être dépassés, tant dans le cadre de l'Initiative de Port Hope que partout ailleurs.

Le projet établira des *niveaux d'action* qui se situeront juste après. Ces niveaux d'action nous avertiront que le niveau réglementaire est sur le point d'être dépassé. Advenant qu'un effet (par exemple, la concentration de poussière dans

l'air) dépasse le niveau réglementaire, un processus de rectification du problème sera déclenché. La CCSN devra être informé de la cause du problème et des mesures que nous prenons pour le régler.

Des niveaux de *contrôle administratif* situés encore plus bas dans l'échelle seront également mis en place. Ces niveaux d'action nous avertiront encore plus tôt que le niveau réglementaire risque d'être dépassé. La cause sera déterminée et des mesures correctives seront prises.

«Ces déclencheurs procurent des moyens de défense qui nous permettent d'entreprendre des actions immédiates si les mesures d'atténuation n'ont pas fonctionné comme elles auraient dû», indique Heather Kleb, spécialiste de la réglementation pour le projet. «La sécurité passe avant tout».

Les résultats de cinq années de sondage donnent un aperçu des attitudes du public

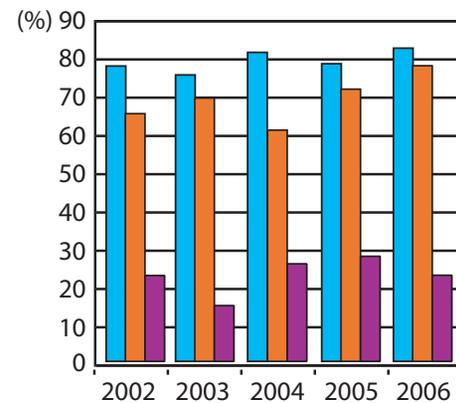
Depuis que le BGDREFA a lancé des sondages sur les attitudes du public en 2002, des centaines de résidents de Port Hope se sont exprimés pour donner leur opinion sur Port Hope, les déchets radioactifs de faible activité et l'Initiative de la région de Port Hope, mais aussi pour suggérer des idées et partager leurs connaissances.

Les résultats des sondages menés par téléphone pendant les cinq premières années indiquent que la collectivité a progressivement pris conscience du projet et qu'elle adhère de plus en plus à la solution proposée. Les résultats de 2006 démontrent que près des trois quarts des enquêtés ont une bonne opinion de l'installation de gestion à long terme proposée.

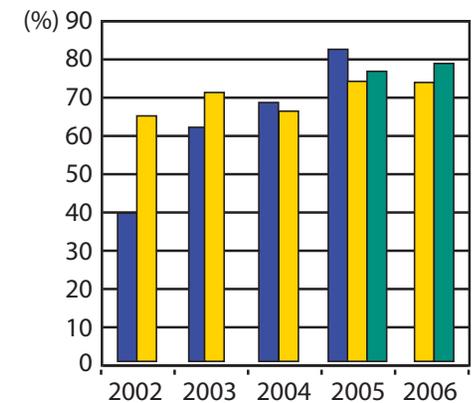
Les résultats révèlent également que les résidents sont mieux informés sur les déchets historiques et qu'ils ont une conscience plus accrue du projet. Alors que par le passé, les résidents avaient eu tendance à placer les déchets en tête de liste de leurs préoccupations, en 2006, le chômage et l'absence de croissance économique ont pris le relais.

C'est Intellipulse Research, une entreprise nationale de recherche par sondages, qui a effectué les sondages au nom du BGDREFA, consignait d'année en année les réponses d'environ 350 résidents des quartiers 1 et 2 de Port Hope. Les résultats du prochain sondage seront publiés au début de l'année 2008.

Voici un échantillon des résultats obtenus depuis que le sondage a débuté.



- Est plutôt bien informé sur les DRFA
- Se préoccupe des problèmes liés à la gestion des DHRFA
- Place les déchets et les rayonnements en tête de liste de ses préoccupations



- A conscience de l'IRPH1 ¹
- Est d'avis que les déchets peuvent être gérés en toute sécurité
- Se dit satisfait des données fournies dans le cadre de l'EE2 ²

¹ En 2002, les réponses proviennent uniquement des résidents du quartier 1; la question n'a pas été posée en 2006.

² Cette question n'a été posée qu'en 2005 et 2006.

Le nettoyage pavera la voie à la restauration du secteur riverain

Coordination des trois principaux plans élaborés pour la région : les discussions se poursuivent



Pour vous faire une idée de l'initiative de développement du secteur riverain de Port Hope, imaginez un casse-tête géant. Nous comptons nous atteler à la tâche une section à la fois, en commençant tout d'abord par restaurer la plage ouest; puis en avançant vers l'est avant d'entamer les travaux dans la section centrale, la plus longue et la plus compliquée.

C'est ainsi que les dirigeants du projet de Port Hope, de la municipalité de Port Hope et de la Cameco Corporation s'y prennent pour coordonner leurs activités propres mais interdépendantes qu'ils envisagent de mener dans la région. Les discussions tenues par le Waterfront Implementation Technical Advisory Group (groupe de consultation technique sur la création d'un secteur riverain) qu'ils ont formé tournent autour de l'élimination des déchets historiques radioactifs de faible activité, de la restauration du sol et du développement et de l'embellissement de la zone.

Dans le cadre de l'Initiative de la région de Port Hope, environ 250 000 mètres cubes de déchets seront retirés de l'arrière-port, des anciennes adductions d'eau, de l'usine d'épuration des eaux usées, de la jetée centrale, des viaducs et les terres avoisinantes.

Le concept municipal se caractérise par une plage s'étendant à l'est et comprenant un port de plaisance, un club nautique et des sentiers riverains. Les membres du public auront l'occasion de donner leur avis sur les plans avant qu'ils ne soient mis au point. La Cameco Corporation a entrepris l'élaboration de Vision 2010, un plan s'articulant autour de la modernisation des installations et le verdissement du secteur riverain.

«Vu que ces importantes parties sont toutes trois représentées quand les rencontres s'effectuent, cela nous donne une bonne occasion de discuter de ce qu'il y a lieu de faire pour restaurer au mieux le secteur riverain,» indique Glenn Case, directeur de projet de l'Initiative de la région de Port Hope. «Les membres du groupe se consultent et discutent de tout cela maintenant pour que toutes les activités soient convenablement coordonnées et que les travaux de construction, que l'on prévoit durer de quatre à cinq années, ne créent pas trop de désagréments.»



Modèle conceptuel de la Vision 2010 de la Cameco.



Le personnel du BGDREA fait une reconnaissance des terrains adjacents au mur du port.

Il est important que toutes les activités associées à la restauration du secteur riverain soient synchronisées. Par exemple, il faudra tout d'abord nettoyer les zones contaminées avant de réaménager les propriétés. En effectuant la restauration une section à la fois, la zone terminée pourra être ré-ouverte avant de passer à la zone suivante. Dans son plan «Vision 2010», la Cameco retirera 150 000 mètres cubes de sols et de déchets, démolira des bâtiments et acheminera toutes les matières contaminées au monticule de gestion des déchets radioactifs proposé avant que ce dernier ne soit couvert et fermé.

Concept de secteur riverain préconisé par la municipalité de Port Hope.

Pour répondre à vos questions

Comment comptez-vous contrôler les niveaux de poussière et de bruit durant l'extraction et le roulage?

En fait, c'est sur la gestion des effets environnementaux que l'évaluation environnementale (EE) était centrée. Par exemple, pour réduire le volume de poussière, les routes non revêtues et les zones d'excavation seront humidifiées (l'eau sera collectée et traitée) avant de remuer la terre, d'installer des clôtures et autres barrières, de suspendre les travaux dans certaines conditions météorologiques et de recouvrir les zones de construction exposées à la fin de chaque journée. Au moyen d'activités de surveillance, nous nous

assurerons que les mesures agissent comme prévu. Pendant plus de 25 années, le BGDREA a manipulé des déchets radioactifs de faible activité en toute sécurité, à Port Hope comme partout ailleurs au Canada. C'est sur cette expérience que repose le programme de gestion et de protection de l'environnement inhérent au projet.

À quel moment un résident pourra-t-il dire avec certitude que sa propriété a été nettoyée une fois pour toute?

Les propriétés résidentielles de Port Hope seront nettoyées selon des critères précis. Les propriétés pourront être utilisées à long terme en toute sécurité à des fins variées, allant de la construction à la culture potagère. Une fois que le sol contaminé aura été retiré, le travail accompli sera vérifié pour nous assurer que la propriété satisfait aux critères établis. Des méthodes et des

procédures précises, préalablement approuvées par la CCSN, seront employées pour prélever des échantillons du sol et les tester. La propriété sera ensuite recouverte de matériaux de remblayage propres, puis elle sera ramenée à son état original, dans la mesure du possible. Après la fin des travaux, les propriétaires recevront une lettre citant les critères appliqués et confirmant qu'ils ont été respectés. Dès lors, les personnes qui désirent vendre leur propriété ne seront plus tenues d'obtenir de lettre sur l'état radiologique.

Qu'est-ce qui garantit aux résidents qu'une fois retirés, les contaminants ne seront pas rejetés dans l'air ou dans l'eau?

La surveillance environnementale confirmera que les mesures de sûreté sont efficaces et des actions rapides seront menées s'il y a lieu. Avant l'amorce de la construction, nous

surveillerons l'environnement pendant au moins six mois afin d'actualiser les données recueillies au commencement de l'EE. Grâce à cette surveillance avant la construction, des renseignements supplémentaires seront obtenus sur la qualité de l'air (données sur le bruit, l'odeur, la poussière et les rayonnements), la qualité de l'eau (cristaux et rivières) et l'eau souterraine. Un fois que le projet aura débuté, toute transformation des données de base sera détectée et évaluée. La surveillance se poursuivra bien après la construction, pour garantir que l'installation à long terme est gérée en toute sécurité. Le BGDREA communiquera les résultats de la surveillance aux membres du public par divers moyens, telles que la participation du citoyen ou l'affichage de données en temps réel dans Internet.

Les EE ont des effets positifs sur les collectivités et la nature

Au cours de sa carrière d'écologiste, Heather Kleb a parcouru le globe pour y mener des évaluations environnementales. Dans la forêt de la Saskatchewan, elle a parcouru plus de trois millions d'hectares pour déterminer les effets des pratiques forestières sur la flore et la faune et a marché dans le piémont des montagnes Rocheuses en recueillant les données télémétriques relatives au mouflon d'Amérique pour connaître les répercussions du charbonnage. Elle a également travaillé au Mali, en Afrique, où elle a évalué les répercussions de l'exploitation de l'or pour assurer le dédommagement équitable des villages agricoles éloignés et la protection de l'environnement.



Heather s'est jointe au BGDREA il y a cinq ans à titre de spécialiste de l'évaluation environnementale et de la réglementation. C'est elle qui a géré l'EE du projet de Port Hope.

Récemment approuvée, l'EE a cerné les effets que le projet pourrait avoir sur l'environnement naturel et social de la région et Heather a recommandé des moyens pour les gérer. Les EE ont des effets positifs sur l'environnement et les collectivités, indique-t-elle. Elles protègent la population et la nature.

Diplômée de la University of Calgary (baccalauréat ès sciences) et de la University of Regina (maîtrise ès sciences), Heather travaille dans les bureaux du BGDREA situés à Ottawa. En compagnie de son mari et de leur jeune fils, elle aime faire du camping et du canoë-kayak dans le parc Algonquin.

Des recommandations sur la phase 2 sont émises après l'évaluation

Selon une évaluation indépendante effectuée pour le compte de Ressources naturelles Canada, la phase 1 de l'Initiative de la région de Port Hope est gérée de manière efficace au niveau des coûts. D'après les résultats de l'évaluation, les retards et l'augmentation des coûts accusés découlaient du haut niveau de participation du public, de l'intervention de la municipalité et des exigences complexes inhérentes au processus d'évaluation environnementale.

L'évaluation a été diffusée au mois d'août de cette année. Elle indique que la phase 1 pourrait durer trois années de plus et exiger des coûts de 10 % supérieurs aux coûts initialement prévus en 1999. Toutefois, toujours selon l'évaluation, cette majoration, tant sur le plan de la durée que sur celui des coûts, ne pouvait être évitée.

Sinon, l'évaluation recommande que la mise en

œuvre de la phase 2 soit précédée d'une prévision de coûts nouvelle et détaillée et d'une période de transition qui permettra de préparer les travaux de nettoyage et de construction et de clarifier les rôles et les responsabilités de la direction, des sous-traitants et du personnel d'exécution du programme.

Pour obtenir la copie intégrale du rapport, veuillez téléphoner ou vous présenter à Échange d'information sur les projets, ou visiter <http://www.nrcan.gc.ca/dmo/aeb/aeb-rpts-2007-EV0703-f.htm>

